



LES NEGOCIATIONS DE SORTIE

A BRUXELLES

22^e et 23^e cycles de négociations : Michel Barnier appelle à travailler d'urgence sur la solution de repli pour l'Irlande

Les 22^e et 23^e cycles de négociations Brexit se sont tenus respectivement du 29 au 31 août et du 5 au 6 septembre. Le 31 août, à l'issue du 22^{ème} cycle, Michel Barnier, négociateur en chef pour l'Union européenne, a déclaré :

- Sur l'Irlande et l'Irlande du Nord, qu'une solution de repli « détaillée et juridiquement opérationnelle dans l'accord de retrait » est nécessaire. Selon Michel Barnier « il y a urgence à travailler sur le texte d'un backstop opérationnel. » Il a donc demandé aux Britanniques de « fournir les données nécessaires pour les travaux techniques dont nous avons besoin maintenant sur la nature, le lieu et les modalités des contrôles qui seront nécessaires. » « Ce backstop est critique pour conclure ces négociations, puisque, je l'ai déjà dit, sans backstop, il n'y a pas d'accord. »
- Sur les indications géographiques, qu'elles représentent un sujet d'inquiétude. « La position de l'Union européenne est claire : le Brexit ne doit pas conduire à une perte de droits de propriété intellectuelle existants. Nous devons protéger tout le stock d'indications géographiques. Cette protection est une obligation internationale, et, puisqu'il s'agit d'un des sujets de la séparation, elle doit être clarifiée dans l'accord de retrait. »
- Sur la protection des données personnelles qui seront transmises jusqu'à la fin de la période de transition, que « de vrais et de bons progrès » sont faits.
- Sur la sécurité intérieure, que l'Union européenne est prête « à bâtir un partenariat ambitieux » avec le Royaume-Uni. Conformément aux lignes directrices des chefs d'Etat ou de gouvernement, le partenariat consisterait en quatre piliers : l'échange effectif d'informations ; le soutien à la coopération en matière d'application du droit ; la coopération judiciaire en matière pénale ; et un partenariat ambitieux pour combattre ensemble le blanchissement d'argent et le financement du terrorisme. Selon Michel Barnier, le Livre blanc du gouvernement britannique contient « des garanties positives sur la protection des droits fondamentaux et une reconnaissance du rôle de la Cour de justice de l'Union européenne comme arbitre ultime du droit de l'Union européenne » qu'il faut maintenant traduire concrètement. Sous réserve d'une pleine réciprocité et de garanties sur les droits procéduraux des suspects, les deux Parties vont pouvoir travailler sur : des mécanismes encadrés d'extradition ; une coopération réciproque sur les données des passagers aériens pour mieux tracer et identifier les individus impliqués dans des actes de terrorisme et l'échange de données sur l'ADN, les empreintes digitales et les véhicules.
- Sur la politique étrangère, de sécurité extérieure et de défense, qu'il existe une large convergence de vues sur l'ambition et les outils nécessaires pour la future relation.
- Sur Galileo, que l'Union européenne offre une coopération étroite au Royaume-Uni. Le signal à usage civil et commercial restera accessible au Royaume-Uni et à ses entreprises. L'accès au signal dit « PRS » [Public Regulated Service] sera possible sur la base d'un accord négocié, comme c'est le cas par exemple avec les Etats-Unis ou la Norvège.

Depuis le 21 août, les négociations n'ont plus lieu au rythme d'une fois par mois mais de manière continue.

Initialement fixée au 18 octobre, la date butoir pour conclure les négociations sur l'Accord de retrait du Royaume-Uni serait maintenant mi-novembre.

Michel Barnier opposé au Livre blanc britannique sur la future relation

Le 2 septembre, Michel Barnier a déclaré dans la presse allemande être « totalement opposé » au plan britannique qui reviendrait à laisser Londres « choisir à la carte dans notre ensemble de règles ». Selon lui, les plans pour un « recueil de règles communes » pour les biens mais pas les services ne sont pas dans l'intérêt de l'Union européenne. Et ce d'autant que la plupart des biens viennent maintenant avec des services attachés. « Nous avons un marché cohérent pour les biens, les services, les capitaux et les personnes - notre propre écosystème a grandi pendant des décennies. Vous ne pouvez pas jouer avec en ramassant des pièces. C'est une autre raison pour laquelle je m'oppose fortement aux propositions britanniques. Il y a des services dans chaque produit. Dans votre téléphone mobile, par exemple, cela représente 20 à 40 % de la valeur totale. » Il a également déclaré que les plans britanniques pour la future relation « marqueraient la fin du Marché unique et du projet européen. » Avant d'ajouter : « Les Britanniques ont un choix. Ils peuvent rester dans le Marché unique, comme la Norvège, qui elle non plus n'est pas membre de l'Union européenne – mais ils devront alors assumer toutes les règles associées et les contributions à la solidarité européenne. C'est votre choix. Mais si nous laissons les Britanniques picorer dans nos règles, cela aura des conséquences sérieuses. Alors toutes sortes de pays tiers pourraient insister pour qu'on leur offre les mêmes bénéfices. »

En réponse aux remarques de Michel Barnier, un porte-parole du gouvernement britannique a déclaré « Nous sommes confiants d'avoir présenté une proposition qui est précise, pragmatique et qui fonctionnera pour le Royaume-Uni et l'Union européenne. Cette proposition parvient à un nouvel équilibre des droits et des obligations qui remplit notre ambition commune d'établir un partenariat profond et spécial une fois que le Royaume-Uni aura quitté l'Union européenne, tout en préservant l'intégrité constitutionnelle du Royaume-Uni. Il n'y a pas d'autre proposition qui fasse cela. »

L'opinion de Michel Barnier est partagée Nathalie Loiseau qui a déclaré au *Evening Standard* « Nous ne redéfinirons pas nos principes de base parce que le Royaume-Uni ne veut plus faire partie de l'Union européenne » « Nous voulons un bon accord, mais pas au détriment » des Vingt-Sept.

A LONDRES

Le gouvernement britannique intransigeant sur son Livre blanc sur la future relation

Le 28 août, la Première ministre britannique Theresa May a déclaré s'en tenir à son plan post-Brexit. « Nous travaillons à un bon accord, nous avons présenté notre proposition pour un bon accord. Je pense que cet accord est pour le bénéfice, non seulement du Royaume-Uni, mais de l'Union européenne. » « Ce que le gouvernement est en train de faire, c'est de mettre en place les préparatifs nécessaires au succès quelle que soit notre future relation avec l'Union européenne et quel que soit le résultat des négociations. » Elle a également minimisé les déclarations du Chancelier Philip Hammond selon lesquelles une sortie sans accord pourrait avoir un impact négatif sur l'économie de 80 milliards de Livres. Selon elle, son ministre « parlait d'une série de chiffres qui, je pense, ont été publiés en janvier », et n'ayant pas vocation à donner une image définitive de l'impact d'un Brexit sans accord. Avant de citer Roberto Azevedo : « Regardez ce qu'a dit le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce. Il a dit qu'(une sortie sans accord) ne serait certes pas une promenade de santé mais que ce ne serait pas la fin du monde non plus ».

Le 2 septembre, Theresa May a réitéré qu'elle ne serait pas « poussée » dans des compromis sur son plan post-Brexit si ces compromis ne sont pas « dans l'intérêt national ». Elle a également affirmé qu'elle ne soutiendrait pas un nouveau référendum sur le résultat des négociations Brexit.

S'exprimant début septembre devant la Chambre des Communes, Dominic Raab, ministre pour le Brexit, a défendu le plan post-Brexit de son gouvernement. « Nous n'allons pas remettre en cause ce que nous pensons être un bon accord pour le Royaume-Uni mais aussi pour l'Union européenne parce que certains agitent de l'air. » Il a estimé que les critiques ne reflètent qu'une opposition naturelle dans des négociations où chacun « essaie de résister aux aspects qui ne lui plaisent pas ». Il a également affirmé que la Commission européenne avait certes « soulevé des inquiétudes » sur le Livre Blanc sur la future relation mais qu'il avait en parallèle reçu des retours positifs et de « collaboration sérieuse » de la part des Etats membres. Depuis la publication du Livre blanc, les ministres britanniques ont tenu plus de 60 réunions avec leurs homologues européens.

Le Livre blanc pour la future relation connaît de vives critiques au sein des Conservateurs, émanant notamment régulièrement de l'ancien ministre aux Affaires étrangères, Boris Johnson. Ce dernier serait soutenu par environ 80 députés Conservateurs. Boris Johnson pourrait défier Theresa May pour prendre la tête du parti lors du prochain congrès annuel du 30 septembre au 3 octobre. Pour se faire, 15 % des députés Conservateurs doivent adresser une lettre au Comité 1922, soit 48 députés. Si cette limite est atteinte, le Comité ouvrira les candidatures. Chaque membre du parti Conservateur pourra ensuite voter. La majorité plus une voix est requise pour renverser la Première ministre, soit 159 députés.

Préparations britanniques à une absence d'accord

Le 23 août, le gouvernement britannique a publié une collection de 25 documents d'orientation sur comment se préparer à l'hypothèse que le Royaume-Uni quitte l'Union européenne sans accord.

Ces documents sont consultables au lien suivant : <https://www.gov.uk/government/collections/how-to-prepare-if-the-uk-leaves-the-eu-with-no-deal>

Ils touchent :

- Les préparations du gouvernement pour un scénario sans accord (1 document)
- Les programmes financés par l'UE (3 documents – garanties du gouvernement ; Horizon 2020 ; aide humanitaire)
- Le nucléaire civil et la recherche dans le domaine nucléaire (2 documents)
- L'agriculture (2 documents – paiements aux agriculteurs ; financements ruraux)
- L'importation et l'exportation (4 documents – recours commerciaux ; commercer avec l'UE ; classifier les biens ; exportation des biens contrôlés)
- L'étiquetage des produits et leur sûreté (3 documents – produits du tabac ; OGMs ; produits issus de l'agriculture biologique)
- L'argent et la fiscalité (2 documents – TVA pour les entreprises ; banque, assurance et autres services financiers)
- La règlementation des médicaments et des équipements médicaux (5 documents – épreuves par lot ; sécurité du sang ; comment réglementer ; soumission d'informations réglementaires ; qualité et sûreté des organes)
- Les aides d'Etat (1 document)
- Les études au Royaume-Uni ou dans l'UE (1 document)
- Les droits liés au lieu de travail (1 document) – vous trouverez ci-joint un résumé préparé par Anne Vauchez de la Direction Relations sociales du MEDEF.

D'autres documents sont attendus d'ici la fin septembre.

En parallèle, début septembre, un document contenant des détails sur la planification de contingence pour un Brexit sans accord a été photographié en possession du ministre au Trésor John Glen. Ce

document révèle que les différents ministères devront faire des coupes dans leurs autres dépenses pour se préparer à la possibilité d'une absence d'accord. Le document préparé par le Civil Contingencies Secretariat porte le nom de code Operation Yellowhammer (Opération marteau jaune). Interrogé à ce sujet, le Chancelier Philip Hammond a déclaré que les différents ministères ont les financements nécessaires pour planifier dans l'optique d'un tel scénario. Il a ajouté « dans le cas d'une absence d'accord, nous devrons réorienter les priorités du gouvernement pour que le gouvernement soit concentré sur les circonstances dans lesquelles nous nous trouverons. Laissez-moi réitérer que ce n'est pas le résultat que nous attendons et que ce n'est pas le résultat que nous recherchons. »

LE BREXIT ET APRES

Le Royaume-Uni pourrait être « une super puissance exportatrice du 21^{ème} siècle »

Le 21 août, Liam Fox, ministre du Commerce international, a présenté une stratégie visant à faire du Royaume-Uni une « superpuissance » des exportations. Il a jugé que le Royaume-Uni se concentrait trop sur le Brexit et pas assez sur les relations avec le reste du monde. D'après un communiqué du gouvernement, Liam Fox souhaite que le Royaume-Uni soit « une superpuissance exportatrice du XXI^e siècle, via un meilleur usage [...] de son « réseau international, des nouveaux outils numériques et la mise en place d'un solide réseau entre les entreprises. » Dans un discours devant l'Institute of Directors à Londres, il a regretté qu' « ici, au Royaume-Uni, on ne parle que du Brexit, du Brexit et encore du Brexit. C'est une question importante, mais ce n'est pas la seule qui fait l'ordre du jour du commerce mondial. »

Pour consulter la stratégie à l'exportation du Royaume-Uni (en anglais) :

https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/737201/HMG_Export_Strategy.pdf

Le Service de police d'Irlande du Nord met en garde contre les risques de heurts à la frontière

Dans une interview au *Sunday Times* du 9 septembre, George Hamilton, chef du Service de police d'Irlande du Nord (PSNI), a accusé certains politiciens britanniques d'échouer à comprendre l'impact de la sortie de l'UE sur la paix et la sécurité en Irlande du Nord. « Il y a un sentiment lorsqu'il s'agit des troubles et du conflit que l'Irlande du Nord est tirée d'affaire et que nous n'avons pas à nous inquiéter de cela, quand, en réalité, nous travaillons d'arrache-pied 24/7 pour garder le contrôle là-dessus. » Selon lui, toute infrastructure physique ou tout officiel à la frontière deviendra la cible des dissidents et requerra une protection policière. « La raison pour laquelle ces points de contrôle et les contrôles frontaliers seront mis en place deviendra de moins en moins pertinente parce les contrôles se déplaceront des questions commerciales ou de contrôle de la circulation des personnes à une sécurité à l'ancienne sur la frontière nationale. » [...] « Cela a été fait pendant la période des Troubles avec peu de succès et a tristement été l'objet d'attaques et de nombreuses vies perdues. » [...] « Je m'inquiète que certains [dans le gouvernement] voient les problématiques relatives à la frontière Irlandaise comme littéralement périphérique, pas seulement géographiquement mais en termes d'impact. » Selon le *Sunday Times*, des chefs de police d'autres parties du Royaume-Uni préparent des plans de contingence pour gérer « un désordre civil généralisé » aux frontières et ports britanniques. Il cite également un document fuité, qui aurait été préparé par le Centre de coordination de la police nationale, prévenant que la « nécessité d'appeler une assistance militaire est une possibilité réelle » après le Brexit.

Phase pilote pour les demandes de statut de résidence permanente

Les premières demandes de statut de résidence permanente de citoyens européens basés au Royaume-Uni ont été soumises fin août. Un groupe d'environ 4000 étudiants et employés de la NHS (système de santé britannique) participent à un essai du système avant son ouverture plus tard cette année. Les demandeurs doivent fournir une preuve de leur identité, déclarer toute inculpation criminelle et télécharger une photographie d'identité. Les officiels britanniques vérifient alors les données d'emplois et procèdent aux contrôles de sécurité. Le processus, qui coûtera environ 73 euros pour les adultes et 36,5 euros pour les enfants de moins de 16 ans, opérera sur la base de la présomption que la demande sera acceptée. Le processus de demande devrait ouvrir le 30 mars 2019 et garantir la résidence permanente aux citoyens UE qui vivent au Royaume-Uni depuis 5 ans. Les personnes résidant au Royaume-Uni au 31 décembre 2020 mais n'atteignant pas les 5 ans se verront offrir un statut pré-permanent afin de continuer à vivre et travailler au Royaume-Uni jusqu'à atteindre les 5 ans et pouvoir demander la résidence permanente.

Le nombre de citoyens européens au Royaume-Uni continue de baisser

Selon l'Office pour les statistiques nationales (ONS), le nombre de citoyens européens qui viennent travailler au Royaume-Uni continue de baisser. La migration européenne nette au Royaume-Uni a atteint 87 000 personnes en mars 2018, son niveau le plus bas depuis 2012. Pour la première fois, le solde migratoire entre le Royaume-Uni et l'Europe de l'Est a été négatif de 2000 personnes au premier trimestre 2018. Le nombre de travailleurs européens basés au Royaume-Uni entre avril et juin 2018 s'est élevé à 2,28 millions, soit 86 000 de moins que l'année précédente.

ECONOMIE ET ENTREPRISES

Le MEDEF appelle à se préparer à une absence d'accord

S'exprimant à l'Université d'été du MEDEF le 29 août, Geoffroy Roux de Bézieux a appelé les entreprises françaises à se préparer à un échec des négociations sur la sortie du Royaume-Uni, estimant que ce scénario du « pire » restait « possible ». Il a ainsi déclaré : « Je m'adresse aux entrepreneurs français : à ce jour, rien n'est sûr quant aux conditions du divorce prévu le 29 mars 2019. Sans un accord équilibré, ce sera le « hard Brexit » avec des conséquences incalculables. » « Il reste possible. Alors, évaluez maintenant quelles pourraient être les conséquences pour votre activité d'un « hard Brexit ». » S'adressant à David Lidington (numéro 2 du gouvernement britannique), invité à intervenir à sa suite, le Président du Medef a regretté « même s'il y a eu des progrès dans les négociations qui ont eu lieu durant l'été, nous n'en savons pas beaucoup plus sur ce que sera notre vie quotidienne après votre départ. Notre souci immédiat est d'éviter tout vide juridique à la date du retrait. Nos entreprises ont besoin d'un cadre clair et prévisible. »

Dans son discours, David Lidington a répondu : « Nous respectons la position de l'Union européenne et ne cherchons pas à déstabiliser l'intégrité du marché unique que nous quittons. Il s'agit de trouver un compromis susceptible de concilier les intérêts fondamentaux du Royaume-Uni et de l'Union européenne. Pas seulement nos intérêts. L'Union européenne est un exportateur net de biens au Royaume-Uni. » « Les perturbations pratiques et les pertes à court terme inévitables pour les entreprises en cas de « No Deal », ne feraient qu'alimenter le ressentiment, la division et les forces politiques radicales prêtes à en profiter. » David Lidington a également défendu le plan post-Brexit de son gouvernement, le présentant comme la seule option valable : « Avec exactement sept mois avant la fin du processus Article 50 et moins de deux mois avant le Conseil européen d'Octobre, nous avons le choix entre les propositions pragmatiques que nous discutons actuellement avec la Commission européenne, ou l'absence d'accord. » « Les modèles alternatifs n'atteignent pas le

niveau d'ambition ou de résultat que nous voulons tous voir atteint. » « Nos propositions assureront des conditions de concurrence équitables – avec des engagements dans des domaines tels que les aides d'Etat, la protection environnementale, sociale et de l'emploi et d'autres standards réglementaires. » « Nous comprenons que l'Union européenne soit inquiète que nous puissions abaisser nos standards pour gagner un avantage compétitif. Mais ces inquiétudes sont complètement infondées. Tout comme la France, nous voyons la croissance économique, la protection des consommateurs et des travailleurs et le développement durable comme allant de pair, non pas comme une monnaie d'échange. » « Nous ne cherchons pas à « avoir le beurre et l'argent du beurre – et même le sourire de la crème ». »

Pour visionner le discours de Geoffroy Roux de Bézieux et de David Lidington à l'Université d'été du MEDEF : https://www.youtube.com/watch?time_continue=3&v=94DZ5wsik_0

Les syndicats TUC et GMB prêts à soutenir un nouveau référendum sur les termes de la sortie

Le 9 septembre, Frances O'Grady, la dirigeante du syndicat TUC (représentant la majorité des syndicats - 5,6 millions de membres) a déclaré : « Je veux mettre en garde aujourd'hui la Première ministre que, si nous n'obtenons pas l'accord dont les travailleurs ont besoin, le TUC pèsera de tout son poids derrière une campagne pour un vote populaire afin que les gens puissent s'exprimer si l'accord est bon ou non. » Avant de préciser que, dans son syndicat, les accords sont soumis aux membres avant d'être adoptés.

Un peu plus tôt, le 4 septembre, Tim Roache, Secrétaire général du syndicat GMB, a déclaré que des « fausses promesses » avaient été faites pendant le référendum de 2016 et qu'il était maintenant temps de « laisser les citoyens décider. » Il a précisé que ce vote devrait être sur les termes de la sortie et non pas sur la sortie elle-même, qui a déjà été décidée. « Les citoyens ont voté pour le changement. Ils ont voté pour reprendre le contrôle. Ils n'ont pas voté pour un chaos économique ou pour mettre les emplois et des droits difficilement acquis sur la sellette. Dans un syndicat, si on négocie un accord sur les salaires pour nos membres, nous mettons cet accord devant les membres et ils décident s'il est acceptable ou non. Nous n'avons aucune confiance étant donné ce qu'il s'est passé ces derniers mois en la capacité du gouvernement à parvenir à un accord Brexit qui marche pour les travailleurs. Si le gouvernement est confortable avec son accord, alors qu'il laisse les citoyens décider. » Le GMB a déclaré avoir consulté ses 620 000 membres avant que son comité exécutif ne valide l'idée d'un nouveau référendum.

Le TUC et GMB rejoignent ainsi les syndicats TSSA, Royal College of Nursing ainsi que les Libéraux-Démocrates, les Verts et de nombreux députés travaillistes dans la campagne transpartisane « People's Vote » qui demande un référendum sur le résultat des négociations avec l'Union européenne avec l'option de rester dans l'Union.

Interrogée sur son soutien à cette campagne, la Directrice générale de la CBI (homologue britannique du MEDEF) Carolyn Fairbairn a déclaré qu'il faudrait plutôt se concentrer sur le plan post-Brexit du gouvernement. « L'incertitude est ce qui porte préjudice à nos entreprises pour le moment. [...] Il y a beaucoup d'entreprises qui ne savent pas si leurs biens seront légalement commercialisables dans un monde sans accord. » [...] « C'est une chose incroyablement sérieuse à considérer comme possibilité, je pense que parce que nous en sommes si près maintenant, cela serait une catastrophe et cela devrait vraiment être retiré de la table par les deux côtés. »